

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 23 JUILLET 2018

SESSION ORDINAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de Ceyrat, dûment convoqué, s'est réuni le LUNDI 23 JUILLET 2018 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent MASSELOT, Maire.

- Contrôle des présents, vérification des pouvoirs, quorum atteint

- Désignation du Secrétaire de séance : Valérie BATISSE. Vote unanime.

PRESENTS : M. MASSELOT, Mmes TROTE, BON, M. LAJONCHERE, Mme LAIR, MM. MENES, PIRONNY, GIVRY, Mmes BATISSE, MANCEAU, MM. PAMBET, SAEZ, Mme GESNEL, M. BRUNET, Mme MENARD, MM. DABERT, BEGUE, DAUTRAIX, Mme LEFORT, M. EGLI, Mme DUCHAINE

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. ARBRE, Mme MARTIN, MM. VEYSSIERES, SOMMER, Mme VILLARMET, M. ALBARET, Mme SANNAZZARO

ABSENTE : Mme LACOUTURE

Date de convocation : 17 juillet 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 21
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 28

A ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Retrait de la commune d'Aydat du SICAS. **Vote unanime**
- 2) Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de locaux et matériels entre la commune de Ceyrat et le CCAS. **Vote unanime**
- 3) Recours au travail intérimaire et adhésion au service "remplacement" du centre de gestion de la fonction publique du Puy-de-Dôme (convention). **Vote unanime**
- 4) Protocole d'accord dans le cadre de la convention d'occupation du domaine public "Campus performance de l'Artemium de Ceyrat". **La majorité approuve (6 abstentions : Mmes LEFORT, DUCHAINE, SANNAZZARO, MM. BEGUE, EGLI, SAEZ)**